



---

# DÉCLARATION DU CAIRE

*issue de la 22<sup>ème</sup> Conférence Générale du*  
**Conseil Supérieur des Affaires Islamiques**

*Le Caire, Egypte*  
*8 – 11 Rabi'e Al-Awal, 1431H.*  
*(22 – 25 février, 2010)*  
*sur le thème*

## **Les objectifs de la Chari'a Islamique et les Causes de Notre Ère**

Tout au long de l'histoire, les religions divines ont porté à l'être humain des messages de sécurité et de paix qui se sont complétés et harmonisés. Les Ulémas et les gouvernants ont déployé leurs efforts en vue du bien-être, de la sécurité et du bonheur des êtres humains. Cette vérité peut ne pas être claire pour de nombreux disciples des religions divines au milieu des luttes et des conflits vécus par notre monde contemporain.

Depuis Adam jusqu'à Mohamad (b.s.), les messages divins étaient d'accord sur les origines de la foi notamment sur la croyance en Allah, au Jour Dernier et aux bonnes œuvres. Toutefois, les lois divines lors des communautés successives des prophètes et des messages étaient multiples et différentes conformément à la diversité de ces communautés et aux étapes de leur évolution, comme le signale le Saint Coran:

*"A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre." (Al-Mâida: 48)*

La législation islamique est venue mettre fin à toutes les législations précédentes et convenir à tout temps et tout lieu. Pour cela, ses dispositions se sont arrêtées sur les règles et les philosophies des législations pour demeurer

incessamment une source parfaite capable de réaliser les objectifs de la Chari'a afin d'assurer le bonheur des hommes dans ce monde et dans l'au-delà. Les objectifs essentiels de la Chari'a se présentent sous cinq bases qui forment les fondements des droits de l'homme, à savoir: le droit à la vie, la conservation de la religion, de la raison, des biens et de la famille.

En réfléchissant à ces objectifs, on réalise que ce sont des objectifs stables et des règles bien établies pour tous les droits de l'homme auquel Dieu a accordé ses générosités et dont il a fait son lieutenant sur terre, pour qu'il l'emplisse de bienfaits et y propage la sécurité, la paix et la stabilité. On réalise également que le contenu des documents internationaux des droits de l'homme a la même essence que les objectifs susmentionnés. Il est indubitable que, de nos jours, les causes des droits de l'homme sont devenues parmi les plus populaires sur l'arène internationale. L'intérêt porté à ces droits n'est plus un superflu ni un luxe intellectuel.

Dans ce but, il est nécessaire que les musulmans et les musulmanes reconnaissent l'extrême intérêt que la Chari'a porte aux droits de l'homme qu'elle élève au niveau des nécessités sans lesquelles la vie des hommes ne pourrait être vertueuse.

Vu que les droits de l'homme dans l'ère moderne ont été décrétés dans les traités internationaux depuis plus de six décades et que les institutions régionales et internationales surveillent leur application dans notre monde contemporain, il est donc intéressant d'établir des comparaisons entre ce que l'Islam a décrété à cet égard depuis quatorze siècles et les traits garantissant les droits de l'homme conclus par les institutions internationales. De là le thème de la conférence de cette année est étroitement lié aux causes du siècle et aux évolutions récemment apparues dans le monde contemporain qui touchent, de près ou de loin théoriquement les droits de l'homme.

Il est indéniable qu'il est du devoir des Ulémas de la Umma et de ses intellectuels d'éclaircir ce sujet dans les circonstances actuelles où l'Islam se trouve confronté à des accusations injustes concernant les droits de l'homme, afin de faire connaître la vérité de l'Islam et de mettre en évidence que cette religion est soucieuse de protéger les droits essentiels de l'homme, d'admettre le pluralisme religieux et culturel, de s'ouvrir sur toutes les religions, les cultures et les civilisations et qu'elle est prête à dialoguer avec elles dans le but de coopérer en vue de présenter le bien à tous les hommes en tout lieu et tout temps.



---

Il est donc impératif, en raison de la déformation actuelle de l'Islam, de ses préceptes, de l'accusation à son encontre d'appuyer le terrorisme et de propager la violence, de prendre toutes les mesures effectives pour démontrer, scientifiquement, l'essence de la Chari'a islamique et tous les enseignements qu'elle comporte visant à ancrer les fondements de la paix et de la stabilité au sein de la communauté, à se conformer aux besoins légitimes de l'être humain ainsi que ses exigences essentielles tout au long de sa vie et rejette tout fanatisme et extrémisme.

Il est regrettable qu'une majorité de secteurs font preuve d'une ignorance apparente de la nature de la Chari'a islamique. En outre, il est à noter de nos jours que chaque fois que le terme de "Chari'a" islamique est prononcé, nombreux sont ceux, que ce soit en Orient ou en Occident, qui croient que la Chari'a n'est que l'application des limites connues et la propagation du Jihad pour diffuser l'Islam à travers le monde. Cette pensée dénuée de raison ne reflète que la réalité de cette Chari'a tolérante. De fait, la Chari'a a pour but d'enraciner les piliers d'une société solide où les droits essentiels de l'être humain sont bien ancrés. Quant aux limites qui ne représentent qu'une portion limitée de la Chari'a – elles ne représentent que les moyens de consolider les objectifs principaux de la Chari'a et non un but en soi. En outre, le Jihad n'est qu'une guerre défensive pour répondre à une agression et restaurer les droits légitimes et non dans le but d'agresser quiconque ou de le forcer à se convertir à l'Islam " *Pas de contrainte en religion* " comme l'affirme le saint Coran.

Eclaircir l'image véritable de la Chari'a islamique permettrait à tout être honnête et objectif, de se rendre compte, indubitablement et sans le moindre doute, de la réalité de l'Islam qui respecte l'âme humaine quelle qu'elle soit et protège ses droits fondamentaux sans distinction aucune. Il n'y a qu'à se rapporter aux paroles du Coran qui déclare " *O vous les hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être puis de celui Il a créé son épouse et Il a fait naître de ce couple un grand nombre d'hommes et de femmes*" (Les femmes: 1). Tous les hommes, de toutes religions, de toutes races et toutes ethnies font partie de ce même "être" que mentionne le Saint Coran sans distinction aucune. Tous les êtres humains sont les créatures d'Allah et il n'existe aucune différence dans l'essence de l'humanité. Cependant, le Créateur a voulu qu'ils soient différents dans leurs convictions, leurs genres, leurs habitudes et leurs traditions, non afin qu'ils luttent entre eux mais pour qu'ils se connaissent et coopèrent pour leur bien et leur bonheur.

C'est ainsi que le respect de l'Islam pour le pluralisme religieux et culturel dont le but est d'enrichir l'expérience humaine comme l'a bien déclaré le Prophète

(b.s.) dans la " Sahifat al Madina" – après sa hijra – affirmant que toutes les populations de cette ville devaient jouir des mêmes droits de même qu'ils devaient partager les mêmes obligations.

Les Ulémas de la nation et ses penseurs sont indubitablement conscients de l'importance capitale de tirer au clair les objectifs de la Chari'a islamique. Il leur incombe ainsi la grande responsabilité de révéler au monde entier, musulmans et non musulmans, l'image réelle de la Chari'a afin d'obtenir la compréhension erronée de la Chari'a en particulier et de l'Islam en général. Il est à espérer que cela se réalisera par le biais d'efforts communs au service de l'Islam en vue d'assurer à la Umma islamique un avenir prospère.